

Grève chez Océane. Les salariés de la compagnie maritime dénoncent "un malaise général" dans l'entreprise

Publié le 12/03/2022 à 12h31

Écrit par Laura Roudaut



La compagnie Océane effectue les traversées vers les îles du Morbihan en bateau toute l'année depuis les embarcadères de Quiberon et Lorient. • © QUEMENER YVES-MARIE / MAXPPP

- [Morbihan](#)
- [Bretagne](#)

Depuis ce vendredi 11 mars, le trafic maritime vers les îles du Morbihan est perturbé en raison d'un mouvement de grève. 95% des salariés demandent de meilleurs équipements pour effectuer les traversés ainsi qu'une revalorisation des salaires.

Le trafic entre les îles et le continent est paralysé. Le personnel des gares maritimes et des navires de [la compagnie Océane](#) est en grève depuis ce vendredi 11 mars.

Au total, 95% des salariés, navigants et sédentaires, soutiennent le mouvement social et sont regroupés à Lorient, Groix, Quiberon, Le Palais, Hoëdic et Houat dans le Morbihan. Ce vendredi 11 mars, une cinquantaine d'entre eux ont bloqué le fonctionnement du port.

"Nos revendications salariales sont dépassées par un malaise général dans l'entreprise", dénonce Claude Huchet, secrétaire général de la CFDT maritime. *"La direction de la compagnie ignore les problèmes de terrain",* poursuit cet ancien commandant de bord Océane.

Selon lui, *"l'entretien des navires est fait à minima et cela génère des pannes et des annulations de rotation"*.

Si les bateaux étaient plus fiables, il y aurait moins d'annulation de traversées et donc moins de colère chez les usagers. Les salariés en poste téléphonique ou au guichet ressentent de plein fouet le ras-le-bol de la clientèle.

Claude Huchet, secrétaire général de la CFDT-maritime

Les salariés de la compagnie maritime n'auraient pas eu connaissance du montant des aides de l'Etat lors de la crise sanitaire, *"pourtant massives"*, selon Claude Huchet. *"La direction ne communique pas sur ça et ne redistribue pas les bénéfices, regrette-t-il. On ne sait pas combien l'entreprise a touché, sans compter que l'été dernier, la saison a été d'enfer"*. Les salariés n'auraient pas touché de prime ou d'augmentation de salaire malgré la bonne santé de l'entreprise.

Un préavis de grève au jour le jour

Les salariés en grève demandent à la direction d'officialiser la reprise des négociations. *"Aucune proposition de leur part pour le moment... Ils nous proposent une clause de revoyure en octobre 2022, sans écrit, seulement par téléphone"*, affirme Claude Huchet, inquiet.

En raison des conditions météorologiques aujourd'hui, nous allons exceptionnellement effectuer une traversée avec un gros navire sur Belle-Île-en-Mer, car de son côté, la direction affrète de petites vedettes louées à un prestataire extérieur, dans le but de pallier notre mouvement de grève.

Claude Huchet, secrétaire général de la CFDT-maritime

Le syndicaliste confirme que la grève sera reconduite, "au jour le jour", en fonction de l'évolution de la situation

UPPM revue de presse